

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 mars 2018

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2019 À 2025 - (N° 765)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 29

présenté par

M. Corbière, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, Mme Fiat, M. Lachaud, M. Larive,
M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Quatennens,
Mme Ressiguié, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

ARTICLE 2**RAPPORT ANNEXÉ**

À la seconde phrase de l'alinéa 97, supprimer le mot :

« occidentaux ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'omniprésence du concept d'Occident dans la réflexion géostratégique est hautement problématique. Il vise à rendre évident des rapprochements et des alliances qui n'ont rien de nécessaires ne devraient surtout pas être exclusifs. À cet égard, il est important de rappeler que la France n'est pas une nation occidentale. Elle est présente sur les cinq continents ; ses citoyens ont toutes les couleurs, toutes les croyances, parlent un nombre immense de langues. Elle ne fonde son action internationale sur aucun a priori ethnique ou culturel mais sur des critères politiques et légaux.

En outre, il faut rappeler que la coopération militaire est possible avec d'autres puissances que celles abusivement identifiées comme occidentales. Si l'interopérabilité avec celles-ci n'a pas nécessairement vocation à être extrêmement approfondie, elle ne doit pas non plus être écartée. À titre d'exemple, on peut signaler que l'action coordonnée des forces françaises et russes sur le théâtre syro-irakien n'aurait sans doute pas souffert si l'interopérabilité entre elles avaient été plus avancée.